



Référence dossier : 608794235B002



ÉTAT RÉCAPITULATIF DES INSTALLATIONS AUTORISÉES SUR LE DOMAINE PUBLIC

au titre de l'arrêté municipal du 6 mai 2011 portant règlement des étalages et terrasses installées sur la voie publique

EURL LES GOURMANDS DISENT GOURMANDS DISENT

235, RUE SAINT CHARLES à Paris, 15ème

est bénéficiaire d'une autorisation d'occupation du domaine public au droit du/des :

Nature du dispositif et localisation <small>à l'adresse, et le cas échéant, par rapport à l'entrée du commerce, vue face à la façade</small>	Longueur <small>(en mètres)</small>	Largeur <small>(en mètres, à partir du socle de la devanture)</small>	Période d'installation	
			du	au
235 BIS RUE SAINT CHARLES				
1 TERRASSE OUVERTE	5.00	1.30		

L'autorisation est délivrée à titre rigoureusement personnel, et ne peut être, ni cédée, ni sous-louée.

Emplacement indicatif des installations autorisées :

